

Comprendre la construction identitaire à l'école de la minorité francophone sous l'angle de la reconnaissance

Marilyne Gauvreau

Volume 29, Number 1, 2017

Langue, culture et histoire d'une Amérique francophone plurielle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1041201ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1041201ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (print)

1916-7792 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gauvreau, M. (2017). Comprendre la construction identitaire à l'école de la minorité francophone sous l'angle de la reconnaissance. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 29(1), 157–183. <https://doi.org/10.7202/1041201ar>

Article abstract

This article, based in part on a doctoral thesis, seeks to problematize the concept of identity construction as it is understood in the Francophone educational system in minority contexts. In appealing to the notion of recognition as linked to the knowledge of self, others and the world (Honneth, 2002), the present engages in an act of interpretation, even of clarification, in the hopes of ultimately arriving at an understanding of identity construction which is clearer than the present one or which at least offers a glimpse of a new means of conceiving of it. Indeed, the intention is to be able render more comprehensible the experience of identity construction which, for certain educators, seems at times complex and unwieldy. The goal consists in agreeing upon the terms employed, a perspective shared by three invited experts (Réal Allard, Diane Gérin-Lajoie and Gilberte Godin) during a round table organized by the Centre de recherche et de développement en éducation [CRDE] at the University of Moncton in 2015. An account of the factors which might explain the emergence of this concept in recent years within the Canadian Francophonie will also be presented in this article.

Comprendre la construction identitaire à l'école de la minorité francophone sous l'angle de la reconnaissance

Marilyne Gauvreau
Université de Moncton

RÉSUMÉ

Cet article, fondé en partie sur notre projet de thèse doctoral, vise seulement à problématiser le concept de construction identitaire souvent utilisé dans le jargon issu du système éducatif évoluant en milieu francophone minoritaire. En faisant appel à la notion de la reconnaissance liée à la connaissance de soi, des autres et du monde (Honneth, 2002), nous nous engageons dans un travail d'interprétation, voire de clarification, avec l'espoir qu'au final, l'idée de construction identitaire sera plus claire qu'elle ne l'est à l'heure actuelle ou du moins qui laisse entrevoir une nouvelle façon de l'appréhender. De fait, nous espérons pouvoir donner encore plus de sens à l'expérience de la construction identitaire qui semble parfois, pour certains agents éducatifs, complexe et aberrante. Notre but consiste alors à mieux s'entendre sur les termes qu'on emploie, un point de vue qu'ont partagé les trois experts invités (Réal Allard, Diane Gérin-Lajoie et Gilberte Godin) lors d'une table ronde organisée par le Centre de recherche et de développement en éducation [CRDE] à l'Université de Moncton en 2015. Une mise en perspective des facteurs qui pourraient expliquer l'apparition de ce concept depuis les dernières années au sein de la francophonie canadienne sera d'autant plus exploitée dans cet article.

Mots-clés : Construction identitaire, minorité francophone, reconnaissance.

ABSTRACT

This article, based in part on a doctoral thesis, seeks to problematize the concept of identity construction as it is understood in the Francophone educational system in minority contexts. In appealing to the notion of recognition as linked to the knowledge of self, others and the world (Honneth, 2002), the present engages in an act of interpretation, even of clarification, in the hopes of ultimately arriving at an understanding of identity construction which is clearer than the present one or which at least offers a glimpse of a new means of conceiving of it. Indeed, the intention is to be able to render more comprehensible the experience of identity construction which, for certain educators, seems at times complex and unwieldy. The goal consists in agreeing upon the terms employed, a perspective shared by three invited experts (Réal Allard, Diane Gérin-Lajoie and Gilberte Godin) during a round table organized by the Centre de recherche et de développement en éducation [CRDE] at the University of Moncton in 2015. An account of the factors which might explain the emergence of this concept in recent years within the Canadian Francophonie will also be presented in this article.

Keywords: Identity construction, Francophone minority, recognition

1. Identification du problème

Puisque l'expérience de la quête de soi (Taylor, 2003) ainsi que celle du rapport à l'altérité liée au pluralisme culturel (Pilote, 2014) de notre contexte sociodémographique semblent être devenues des phénomènes davantage omniprésents à l'intérieur de notre société canadienne et de nos communautés francophones en situation minoritaire, ces enjeux sociaux contemporains ne sont pas sans effet sur l'éducation scolaire et sur les multiples parcours identitaires que nous pouvons identifier en milieu minoritaire francophone (Gérin-Lajoie, 2003; Pilote, 2006). Pour mieux comprendre ce que représente réellement la construction identitaire, une dynamique issue de la socialisation, il nous apparaît alors essentiel de nous pencher sur les aspects dialectique et dialogique de la reconnaissance.

Notre problème de recherche s'est défini à partir des constats, des questionnements et des réflexions énoncés dans les prochains paragraphes.

2. Mise en contexte

Pourquoi parlons-nous aujourd'hui de construction identitaire? De nos jours, des tendances démographiques¹ pèsent lourdement sur la vitalité linguistique de nos communautés francophones vivant en contexte minoritaire au Canada (Landry et *al.*, 2010). En conséquence, le rôle de reproduction et de production linguistique et culturelle de l'école francophone semble appelé à être redéfini (Gérin-Lajoie, 2008) étant donné la vulnérabilité de la conjoncture collective dans laquelle elle s'insère. Puis, les conditions socioéconomiques² menacent, entre autres, son potentiel de changement social ou de revitalisation depuis quelques décennies (Beaudin, 1998). Dans un contexte de mondialisation où des flux migratoires se font ressentir de plus en plus dans notre société canadienne multiculturelle et ses communautés francophones, nous sommes appelés dans l'espace civique non seulement à gérer cette diversité culturelle qu'à s'ouvrir aux multiples cultures du monde (Pilote, 2014). Consciente de ces réalités sociales contemporaines, elle a mis en place des pratiques aux visées inclusives pour gérer la diversité culturelle et pour créer de nouveaux espaces de rencontre parfois transfrontaliers.

Ainsi, l'école francophone, étant située au centre de l'espace éducatif familial et l'espace éducatif communautaire et sociétal, hérite de ces défis sociodémographiques qui affectent autant la sphère privée que celle publique. Elle doit donc redéfinir sa fin et ses moyens pour répondre à ces préoccupations sociales émergentes. À la lumière de ces enjeux, nous comprenons qu'il n'est pas toujours évident de transmettre la culture et la langue françaises en contexte scolaire. Puisque l'école ne peut donc pas faire acte à part, elle a besoin de l'appui synergique des autres acteurs³ de la vie éducative pour se réinventer (Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance [MEDPE], 2014).

D'après les faits décrits plus haut, le concept de construction identitaire ne semble pas être apparu par hasard. Tel que définie par l'Association canadienne d'éducation de langue

française [ACELF] (2006), la construction identitaire est « un processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et l'environnement naturel où elle évolue » (p. 12). Entendue à la fois comme un fondement et une pratique, le milieu institutionnel cherche à redonner un nouveau souffle aux communautés francophones minoritaires via cette courroie de socialisation. En raison des changements et des défis démographiques auxquels elles sont désormais confrontées, la mission éducative de l'école s'est vue du même coup transformée. Cette double mission qui comprend la réussite éducative et la construction identitaire (ou la socialisation culturelle au sens plus large) est promulguée par tout système éducatif francophone en situation minoritaire au Canada qui se préoccupe du développement global de chaque apprenant. Bref, au lieu de succomber à un déterminisme social, il semble opportun d'agir sur la conscientisation individuelle via la pédagogie scolaire pour augmenter la vitalité subjective dans le but d'engendrer un impact positif en retour sur la vitalité objective, soit celle collective (Landry *et al.*, 2010; Bernard, 1997).

Or, nous nous sommes rendus compte lors d'une table ronde universitaire que cette responsabilité éducative est loin d'être acquise et comprise par l'ensemble des acteurs scolaires, car le domaine identitaire s'avère complexe et volatile, tout comme il comprend son lot de dérives possibles (CRDE, 2015). La Commission sur l'école francophone au Nouveau-Brunswick, présidée par Gino LeBlanc (2009), soulève d'ailleurs cette réalité six ans avant la tenue de l'événement organisé par le CRDE. Ainsi, nous constatons que la construction identitaire demeure, encore aujourd'hui, un enjeu social complexe et « mécompris » d'après ce qu'en disent les acteurs (les parents, le personnel enseignant, la direction scolaire, etc.) œuvrant dans le domaine éducatif en milieu minoritaire francophone au Nouveau-Brunswick, comme l'avait noté le commissaire LeBlanc en 2009. Il s'avère donc essentiel de mieux saisir la portée significative de la construction identitaire en relation avec son contexte spatio-temporel dans lequel elle a émergé et a évolué. Pour ce faire, il faut revenir à l'essence de sa définition et la repenser pour comprendre ses limites, tant sur le plan théorique que pratique.

D'après ce que nous pouvons retenir de notre recension des écrits, nous avons identifié ce qui semble être une lacune importante dans la définition de ce concept aux visées pratiques élaborée par l'ACELF, mais aussi dans les études qualitatives qui se sont intéressées à cet enjeu socioéducatif. Seule une chercheuse de l'Université d'Ottawa, Phyllis Dalley a reconnu le rôle dialectique de la reconnaissance à l'intérieur du processus de la construction identitaire (Dalley, 2008; Dalley et Demers, 2012). Dans le même sens qu'Honneth (2007) comprend la dimension dialectique de ce concept, la reconnaissance correspond ici à « une attitude communicationnelle propre à celui qui adopte la perspective d'autrui [et qui] indique ce qu'a de spécifique la conduite humaine. [...] [Elle] s'enracine [...] dans une interaction antérieure qui possède les traits d'une sorte de préoccupation (*Besorgnis*) existentielle » (p.52-53). Bien que Dalley (2008) n'en fasse pas un principe universel, elle affirme:

Ce n'est qu'à titre de membre de plein droit que l'enfant peut participer à la construction de l'identité de son groupe d'appartenance et, de ce fait, construire une identité personnelle correspondante. En contrepartie, participer à la construction de son identité, c'est participer à la reproduction et à la production d'une communauté d'appartenance. Il faut donc laisser les jeunes parler et agir sur la langue, c'est-à-dire les reconnaître membres légitimes de la francophonie tant dans leurs savoirs que dans leurs savoir-faire (p. 290).

Bien que nous constatons que la reconnaissance occupe une place relative, celle du développement du sentiment identitaire par l'individu, dans la définition de l'ACELF (2006) où il est dit que « la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir [...] », nous pensons qu'elle est insuffisamment exploitée pour deux raisons. Premièrement, le rôle d'autrui est omis dans le processus de construction identitaire. L'interaction avec les autres et la négociation identitaire ne peuvent pas être négligées, car sinon nous passons à côté de la dimension dialogique à la base de toute formation sociale qui se fait en interaction avec les autres. Deuxièmement, nous considérons que la compréhension de la reconnaissance et de l'identité demeure incomplète dans tous les sens du terme en raison de leur polysémie, ce qui rend difficile la tâche des experts et des praticiens quand vient le temps d'expliquer et de concrétiser une idée à moitié comprise. Cette mise au point se

situe donc en plein cœur de notre préoccupation de recherche. Notre intention correspond à celle de dégager une vue d'ensemble cohérente de la place qu'occupe la reconnaissance au sein de la construction identitaire.

3. Question de recherche

Après avoir mis en contexte notre problème de recherche, la question centrale à laquelle nous voulons répondre au cours de cette étude est la suivante : comment le concept de la reconnaissance nous aiderait-il à comprendre le développement du « sentiment d'identité »⁴ francophone chez l'élève? À partir de cette interrogation, des questions secondaires peuvent en découler. Quelle(s) fonction(s) incarne(nt) la reconnaissance dans le développement de l'identité culturelle d'une personne? Quelles en sont les différentes dimensions? La reconnaissance représente-elle un phénomène fondamental ou un épiphénomène à la construction identitaire?

4. Hypothèse

En nous référant à des articles de recherches et des thèses issues de la philosophie (Franssen, 2002; Ikäheimo, 2009; Ritz, 2012) et des relations industrielles (El Akreimi et *al.*, 2009) qui ont démontré que la connaissance de soi, peu importe la sphère sociale dans laquelle elle prend forme, ne peut se passer de la reconnaissance, l'hypothèse que nous postulons s'appuie sur le principe partant du fait que la reconnaissance occupe, par l'entremise de multiples parcours (Ricoeur, 2005), une place intrinsèque à la construction de l'identité culturelle d'un élève fréquentant l'école de la minorité francophone. À vrai dire, l'identité ne peut se passer de la reconnaissance. L'un ne va pas sans l'autre. Alors, la reconnaissance en tant que condition fondamentale de la pédagogie de la conscientisation (Ferrer et Allard, 2002) contribue au développement de l'identité culturelle de l'élève par sa façon d'entrer en rapport avec son environnement immédiat de même qu'avec celui extérieur et d'interagir avec ses proches, le personnel enseignant et lui-même (ACELF, 2006).

5. But et objectifs

Pour répondre à notre question de recherche, notre parcours consistera à interpréter et à comprendre ce qu'est

la dynamique de la construction identitaire à partir de la perspective de la reconnaissance. Au final, cette recherche pourra potentiellement proposer des pistes de solution pour répondre autrement aux besoins et aux difficultés éprouvés par le personnel enseignant œuvrant à l'école de la minorité francophone dans leurs interventions aux visées identitaires.

Pour réaliser ce but, nous nous fixons trois objectifs. Premièrement, nous construirons un cadre théorique solide qui s'appuiera sur une richesse conceptuelle empruntée à la philosophie, à la sociologie, à la science politique et à la psychologie sociale qui s'assurera de faire le pont entre la reconnaissance et le domaine identitaire. Nous sommes conscients qu'il faudra *a priori* circonscrire sur le plan descriptif ces deux composantes afin d'en dégager un modèle interprétatif cohérent et pertinent. Cette étape nous permettra de brosser un portrait global pour analyser, plus tard au cours de notre recherche, le corpus que nous avons sélectionné.

En fait, le choix de notre empirie nous conduit au deuxième objectif. Il faudra s'assurer de se fixer des critères méthodologiques judicieux, tels que ceux identifiés (crédibilité, transférabilité, fiabilité et confirmation) par Savoie-Zajc (2000), pour ne pas perdre de vue notre question de recherche centrale. Pour l'instant, nous comptons jeter une attention particulière sur les études qualitatives qui ont porté sur les thèmes se rapportant à notre objet d'étude, soit celui de la construction identitaire à l'école de la minorité francophone. Puisqu'il existe peu de textes, d'après notre recherche de données, qui s'intéressent au fondement de la reconnaissance comme étant à la base de toute relation pédagogique que devrait entretenir le personnel enseignant avec ses élèves en milieu minoritaire francophone, à part ceux-là de Phyllis Dalley, il nous semble tout à fait approprié de réinterpréter, en fonction de notre cadre théorique, les résultats issus d'études qualitatives portant sur le développement de l'identité à l'école de la minorité francophone.

Ce qui nous mène à la troisième étape opératoire de notre recherche : l'analyse de nos données rassemblées par une approche qualitative de type secondaire. D'après Beaucher et Jutras (2007), la métasynthèse nous permettra de :

[...] produire une interprétation nouvelle et intégrée des résultats de recherche analysées qui soit plus précise, plus substantielle que l'ensemble de ces résultats. Ainsi, la métasynthèse vise à clarifier des concepts et des modèles avec l'objectif de renchérir et de solidifier l'état actuel des connaissances de même que les modèles et théories qui sont en émergence (p. 64).

Cette façon de procéder pour analyser nos données afin de confirmer ou, le cas échéant, d'infirmer notre hypothèse représente une avenue méthodologique adéquate à emprunter avant de se lancer dans un projet de recherche appliqué ou une enquête de terrain pour y collecter des données, car l'analyse secondaire des données nous permet de nous concentrer sur la conceptualisation et l'analyse (Turgeon et Bernatchez, 2009).

6. Limites

Puisque toute recherche comporte ses limites, nous ne pouvons pas faire fi des nôtres auxquelles nous serons confrontés durant notre parcours. Tout d'abord, il existe peu de chercheurs qui s'intéressent au phénomène de la reconnaissance dans le domaine de l'éducation en milieu minoritaire francophone. Quant à la construction identitaire, elle suscite un intérêt fort notable, parfois même incontournable dans les plans éducatifs gouvernementaux⁵, mais la communauté de recherche n'arrive pas, encore aujourd'hui, à créer un consensus pour différentes raisons (CRDE, 2015). Alors, il n'est pas évident de travailler sur un concept relativement nouveau dans notre discipline et sur une pratique qui est parfois contestée. C'est d'ailleurs ce dernier élément qui nous a motivés à repenser et à comprendre autrement la construction identitaire.

Ensuite, la complexité de comprendre, de manière exhaustive, l'identité et la reconnaissance en raison de leur polysémie et de leur surutilisation dans les discours académiques de toutes disciplines confondues rend notre travail à la fois stimulant et ardu. Kaufmann (2010) nous rappelle cette mise en garde à propos de l'un de ces concepts en disant que:

[...] l'identité parfois agit comme opérateur de l'action, mais pas toujours. [...] L'identité se révélait un concept dynamique, opératoire, un instrument de stimulation intellectuelle, répondant par ailleurs à des attentes sociales nombreuses et diverses. Il servait à tout et était souvent efficace, il était partout. Il était partout mais il

était nulle part. Il était nulle part justement parce qu'il était partout (p. 8).

En ce sens, l'intention de comprendre la construction identitaire sous l'angle de la reconnaissance ne prétend aucunement transformer ces deux concepts, l'identité et la reconnaissance, en une idéologie (Beauchemin, 2007; Honneth, 2012; Ritz, 2012). Cette mise en garde cherche à prévenir le lecteur de cette potentielle dérive interprétative. Les ambitions qui nous motivent à entreprendre cette étude sont loin d'être prescriptives et spéculatives afin d'en extraire, à la toute fin, une doctrine. Elles s'inscrivent plutôt dans une démarche aux visées herméneutiques où nous voulons démontrer à quel point la reconnaissance est intrinsèque au cheminement identitaire de tout individu en tant que norme qui régule ce processus ouvert⁶ dans sa totalité.

Enfin, certains nous diront que l'approche méthodologique qualitative choisie, la métasynthèse en tant que méthode d'analyse secondaire, n'a pas suffisamment fait ses preuves dans le monde de la recherche en sciences humaines et sociales. Nous en sommes conscients, mais nous croyons que cette façon d'analyser notre contenu s'avère la plus pertinente en vertu du but et des objectifs que nous nous sommes fixés.

7. Approche théorique

En ce qui concerne notre cadre théorique, il se nourrit essentiellement de fondements et d'éléments qui s'inscrivent dans une revue de la littérature pluridisciplinaire enracinée dans le domaine des sciences humaines et sociales. En vertu de la problématique décrite précédemment, notre délimitation théorique s'arrête par ailleurs sur le fait que le but de notre recherche est intrinsèquement lié à une condition *sine qua non* qui permettrait, selon Coenen-Huther (2015), de donner un nouveau vent d'espoir à la théorie sociologique contemporaine pour qu'elle se revitalise. En ce sens, un extrait fort révélateur tiré de sa monographie a attiré particulièrement notre attention quant à la démarche conceptuelle que nous devrions entreprendre dans le cadre de cette étude. Ce chercheur affirme qu'il demeure important de tenir compte de l'aspect dialectique de l'objet social examiné et de la manière qu'il se construit à travers l'expérience dialogique de son interaction avec autrui afin de

produire, à la fin de l'analyse des résultats, une accumulation de connaissances qui soit plus fidèle à la réalité:

[U]ne conception [totale] de la réalité sociale qui préserve l'idée d'interpénétration de l'individuel et du social. Les individus se créent les uns les autres dans un processus qui ne prend fin qu'avec la mort. [...] Chacun d'entre nous se construit au cours des contacts avec autrui, dans un dialogue intérieur dont émerge notre personnalité (Coenen-Huther, 2015, p. 33).

Puisque nous cherchons à comprendre, par le biais de la reconnaissance en tant que forme sociale constante, la dynamique sociale de la construction identitaire chez l'individu qui fréquente l'école de langue française au sein d'une communauté francophone minoritaire organisée autour de ce que Breton (1964) identifie comme étant une relative complétude institutionnelle, il s'avère tout à fait approprié d'appliquer la conception relationnelle de la sociologie avancée par Coenen-Huther (2015) pour mieux saisir notre objet d'étude. Comme l'ont fait Landry et *al.* (2006) en construisant leur modèle macroscopique pour dégager une vue d'ensemble des deux dynamiques (déterminisme social et autodétermination) à l'œuvre dans la revitalisation ethnolinguistique, nous voulons démontrer nous aussi comment l'individu et la collectivité s'influencent réciproquement. L'unité de notre analyse sera donc celle de l'interaction entre ces deux composantes comme étant la force motrice de toute configuration sociale. Ce n'est qu'en procédant de cette manière que nous aurons l'occasion d'appréhender la complexité du phénomène identitaire individuel avec l'aide de notions interdépendantes, c'est-à-dire d'entendre la construction identitaire comme un processus social qui se fonde sur une relation de reconnaissance en tant que pierre angulaire et qui se concrétise à l'intérieur d'un système collectif, voire en communauté ou en société.

En d'autres mots, la nature de la relation est déterminante dans la construction identitaire d'une personne et d'un groupe social. Pour que le lien relationnel entre l'apprenant et les autres, voire plus particulièrement le maître, mène à la croissance de soi ainsi qu'à l'épanouissement de la collectivité, il demeure important que cette relation s'appuie sur la reconnaissance. La figure 1 située en annexe illustre cette imbrication conceptuelle où nous avons mis en relief notre problème de recherche sous

forme d'un engrenage mécanique qui tient compte de son fonctionnement global ainsi que de la reconnaissance en tant que forme sociale qui déclenche le dispositif. Partant du postulat selon lequel l'individu est fondamentalement un être social (Castoriadis, 1999; Coenen-Huther, 2015), notre objet d'étude ne peut être abordé sans ainsi faire appel à la théorie sociologique. Toutefois, il n'est pas question de privilégier l'individualisme méthodologique au détriment de l'holisme méthodologique⁷. Au contraire, nous voulons que ces deux approches théoriques s'enrichissent mutuellement dans une perspective sociologique relationnelle pour outrepasser le dilemme qui les oppose au lieu de tout simplement s'attarder sur une seule option possible. Coenen-Huther (2015) définit cette incompatibilité entre ces deux conceptions de la manière suivante:

L'approche individualiste et l'approche holiste ne sont donc incompatibles que dans l'esprit de sociologues trop spécialisés dans l'une ou l'autre de ces orientations de recherche. En fait, elles se combinent et se complètent. [...] Le dilemme méthodologique individualisme-holisme se double d'une opposition tout aussi fallacieuse entre deux images de l'individu agissant. L'individualisme méthodologique se fonde sur une conception foncièrement rationnelle de l'acteur. Celui-ci a des raisons d'agir comme il le fait et il est conscient des choix qu'il effectue dans le cours de son action. Le holisme met au contraire l'accent sur les contraintes, extérieures ou intériorisées, qui réduisent l'éventail des choix possibles, que l'acteur en soit conscient ou non (p. 184).

Dans le même ordre d'idées, il apparaît essentiel de mentionner à nouveau que le processus de construction identitaire se concrétise dans un jeu dialectique qui est ouvert en permanence. C'est un élément crucial que nous devons retenir tout au long de notre démarche. La conception de notre identité, marquée par son inscription dans la durée et l'espace, se construit, se déconstruit et se reconstruit (Dubar, 1992). En fait, l'identité est marquée à la fois par des ruptures et une relative continuité. Des auteurs comme Kaufmann (2010) diront que le domaine identitaire peut être divisé en deux catégories : l'identité ICO (immédiate, contextualisée et opératoire) et l'identité biographique (congruente et continue). Certains chercheurs mettront plus d'accent sur l'aspect continu de l'identité (Erikson, 2011) tandis que les autres voudront mieux comprendre le caractère contingent de celle-ci (Aoun, 2012).

Ces deux modalités sont autant importantes l'une que l'autre. Mais, il s'avère non négligeable de noter que l'identité n'est pas immuable au sens strict du terme, car le moi possède la capacité d'inventer son soi. De la sorte, elle est volatile en raison des circonstances en présence, c'est-à-dire qu'elle peut varier selon le degré de vulnérabilité, qu'il soit nul, faible ou fort, qui place l'individu dans un rapport de force ou non. Autrement dit, il pourra adopter un rôle similaire aux autres membres d'un groupe social X ou il pourra, au contraire, s'affirmer par des qualités qui se distinguent nettement de celles des gens avec qui il interagit. L'individu ne peut pas faire ainsi abstraction de l'influence qu'il peut avoir sur son environnement social et les gens qu'il côtoie tout comme il peut être influencé par ces derniers. La figure 2, annexée à la toute fin du texte, illustre cette dynamique à laquelle l'individu est constamment soumis.

En fait, ce schéma rend explicite la relation ontologique à la base de la reconnaissance qui s'insère dans la construction identitaire de l'individu. Ce dernier doit constamment conjuguer sa singularité avec une universalité qui le dépasse. D'une part, il doit apprendre à extérioriser certains traits particuliers de sa personnalité dans son environnement social et à faire l'expérience de ses différences avec les autres. D'autre part, il doit intérioriser progressivement des valeurs et des normes qu'un groupe social partage pour qu'il puisse bien s'intégrer à l'intérieur d'un espace civique et développer un sentiment d'appartenance. Dans le courant de la pensée rousseauiste, nous faisons ici allusion à la notion de contrat social pour assurer un minimum de cohésion sociale et de volonté générale en ce qui a trait au respect des lois universelles et de l'individualité de chacun.

Conclusion

Ce n'est qu'à travers une telle démarche compréhensive aux visées herméneutiques qu'il nous semble opportun de mieux saisir le mode d'être de la construction identitaire à l'école de la minorité francophone à l'aide du concept de la reconnaissance et par l'entremise d'une approche théorique qui met en valeur le rapport d'interdépendance de l'individu vis-à-vis de la société et vice-versa. Nous croyons que cette avenue s'avère la meilleure à entreprendre *a priori* pour, par la suite, étendre cette recherche à des actions concrètes en vue d'un

projet de société rassembleur qui pourrait unifier, à l'avenir, les communautés francophones et acadiennes vivant en situation minoritaire au Canada.

À titre de précision, cet article ne présente que quelques éléments à la fois théoriques et méthodologiques de la problématique présentés lors du séminaire doctoral qui s'est tenu pendant l'été 2016 où il était question de soutenir, entre autres, notre projet de thèse. Nous avons dû choisir les passages qui nous apparaissaient les plus pertinents dans le cadre de ce projet de publication.

NOTES

1. Parmi ces tendances qui affectent les communautés francophones et acadiennes du Canada, Landry et Allard (2014) ont ressorti quelques statistiques. Entre 1956-1961 et 2001-2006, le taux de natalité des enfants ayant le français comme langue maternelle et qui parlent le plus souvent le français a connu une diminution importante. De 1956 à 1961, il était de 4,95 et de 2001-2006, il était de 1,49 se situant sous le seuil de remplacement (2,1). En plus de ce constat, la population francophone est en décroissance depuis les années 1950. De 1951 à 2006, elle a descendu de 7,3% à 4,1% pour celles et ceux qui possèdent le français comme langue maternelle. En conséquence, le taux de continuité linguistique a chuté lui aussi. Il est passé de 0,73 en 1971 à 0,62 en 2006. Également, le taux d'exogamie a augmenté. En moyenne, 45 % des couples étaient exogames en 2006 et 66% d'entre eux avaient des enfants ayants droit. Malgré cette croissance de l'exogamie et des ayants droit, les chercheurs constatent que la transmission de la langue française s'affaiblit dans la sphère privée. Comparativement aux couples endogames (93%), les couples exogames font piètre figure avec un taux de 25%. D'autres statistiques existent, mais nous avons seulement voulu faire état de quelques remarques pour démontrer à quel point les enjeux démographiques sont considérables.
2. Cet état de vulnérabilité, occasionné par les tendances démographiques lourdes énumérées ci-haut, des communautés francophones hors Québec s'exprime par un rapport de force de plus en plus grandissant face à la majorité anglophone. Les communautés francophones minoritaires doivent constamment lutter pour conserver leurs ressources économiques et sociales, puisque leurs services et leurs institutions ne sont plus nécessairement viables. De plus, ces tendances peuvent engendrer, sur le plan subjectif, une fragilisation de la vitalité linguistique non négligeable chez les générations actuelles et celles à venir.
3. Voir l'axe transversal du partenariat école-famille-communauté dans la *Politique d'aménagement linguistique et culturel* (PALC).

4. Ce concept est emprunté des écrits du psychanalyste américain Erik H. Erikson (2011). D'après nous, cette expression renvoie davantage à la réalité selon laquelle l'identité subjective est volatile en raison de la flexibilité de l'attachement affectif et significatif que l'individu développe à travers ses interactions et sa mobilité.
5. Au Nouveau-Brunswick, la construction identitaire est un axe de la PALC et une composante du dernier plan éducatif provincial de 10 ans.
6. Nous considérons que le domaine identitaire renvoie à une dialectique ouverte, c'est-à-dire que l'identité est à la fois déterminante et indéterminée pour chaque individu ou groupe social. D'après l'interprétation du fragment no. 12 d'Héraclite d'Éphèse selon lequel « nous nous baignons et nous ne nous baignons pas dans le même fleuve. Et les âmes s'exhalent de l'humide » (Voilquin, 1964, p. 75), il semble que rien n'est permanent, sauf le changement. En ce sens, le caractère dynamique de l'ontologie rend justice au fait que l'identité n'est pas immuable. Si l'identité se crée à travers une dialectique dite ouverte, la reconnaissance subit, elle aussi, le même traitement. La reconnaissance est toujours appelée à être reconstruite lorsqu'un individu ou un groupe social vit une situation conflictuelle, voire de mépris, au cours de ses interactions.
7. Cette position de Coenen-Huther rejoint l'argumentation d'Honneth (2012) en ce qui concerne les enjeux que vivent nos sociétés occidentales en ce moment. Selon ce dernier, un véritable processus d'individualisation doit se faire par l'entremise d'une conciliation de deux conceptions théoriques qui souvent s'opposent : la théorie weberienne de l'action sociale qui s'insère dans l'individualisme méthodologique et qui proclame que le sujet humain entendu comme un être de raison se réalise dans l'exercice libre de ses choix ne s'arrime pas bien avec la théorie durkheimienne du fait social où il est question que l'individu s'épanouisse par l'intervention d'une socialisation qui puisse le rendre autonome. Il pousse sa réflexion encore plus loin lorsqu'il évoque l'existence de quatre phénomènes sociaux qui ne peuvent pas être isolés l'un de l'autre si nous voulons comprendre dans sa totalité ce qu'est l'individualisation. Parmi ces quatre caractéristiques de l'individualisation, nous y retrouvons l'hétérogénéité des parcours et des styles de vie, l'isolation des sujets en tant qu'acteurs, la volonté de stimuler le maximum possible la capacité réflexive et la quête de l'authenticité chez les individus. Des connections réciproques entre ces quatre phénomènes méritent d'être soulignées toujours en lien avec les deux approches théoriques mentionnées ci-haut.

BIBLIOGRAPHIE

- AOUN, Joseph. (2012) *Les identités multiples*, Paris, L'Harmattan, 246 p.
- ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE [ACELF] (2006) *Cadre d'orientation en construction identitaire* Québec récupéré de www.acelf.ca/c/fichiers/ACELF_Cadre-orientation.pdf.
- BERNARD, Roger (1997) « Les contradictions fondamentales de l'école minoritaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3, p. 509-526.
- BEAUCHEMIN, Jacques (2007) *La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*, 2^e édition, Outremont, Athéna éditions, 224 p.
- BEAUCHER, Vincent et JUTRAS, France (2007) « Étude comparative de la métasynthèse et de la méta-analyse qualitative », *Recherches qualitatives*, vol. 27, n° 2, p. 58-77.
- BEAUDIN, Maurice (1998) « L'avenir des minorités francophones hors Québec », *Options politiques*, vol. 19, n° 4, p. 34-37.
- BRETON, Raymond (1964) « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2, p. 193-205.
- CASTORIADIS, Cornelius (1999) *L'institution imaginaire de la société*, coll. Points, Paris, Seuil, 538 p.
- CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ÉDUCATION [CRDE] (26 novembre 2015) *Déconstruire les piliers théoriques et pratiques de la construction identitaire... pour mieux les comprendre* [vidéo], récupéré de <http://www.youtube.com/watch?v=m4tJTZ-tods>.
- COENEN-HUTHER, Jacques (2015) *Quel avenir pour la théorie sociologique?*, Paris, L'Harmattan, 235 p.
- DALLEY, Phyllis (2008) « Principes sociolinguistiques pour l'encadrement pédagogique », dans DALLEY, Phyllis et ROY, Sylvie (dir.), *Francophonie, minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 281-300.
- DALLEY, Phyllis et DEMERS, Serge (février 2012) « Recherche en construction identitaire et en communication orale (CI-CO) », *Monographie de la théorie à la pratique*, n° 16, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 4 p.

- DUBAR, Claude (1992) « Formes identitaires et socialisation professionnelle », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n° 4, p. 505-529.
- EL AKREMI, Assâad, SASSI, Narjes. et BOUZIDI, Sihem (2009) « Rôle de la reconnaissance dans la construction de l'identité au travail », *Relations industrielles*, vol. 64, n° 4, p. 662-684.
- ERIKSON, Erik H. (2011) *Adolescence et crise : la quête de l'identité*, Paris, Flammarion, 348 p.
- FERRER, Catalina et ALLARD, Réal (2002) « La pédagogie de la conscientisation et de l'engagement: pour une éducation à la citoyenneté démocratique dans une perspective planétaire. Deuxième partie: La PCE: concepts de base, transversalité des objectifs, catégorisation des contenus, caractéristiques pédagogiques, obstacles et limites », *Éducation et francophonie*, vol. 30, n° 2, p. 96-134.
- FRANSEN, Abraham (2002) *La fabrique du sujet. Transformations normatives, crises identitaires et attentes de reconnaissance*, thèse de doctorat, Louvain, Université Catholique de Louvain, 301 p.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2003) *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire*, Sudbury, Prise de parole, 190 p.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2008) « Le travail enseignant en milieu minoritaire », dans DALLEY, Phyllis et ROY, Sylvie (dir.) *Francophonie, minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 65-94.
- HONNETH, Axel (2002) *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les éditions du Cerf, 232 p.
- _____ (2007) *La réification : petit traité de Théorie critique*, Paris, Gallimard, 141 p.
- _____ (2012) *The I in We. Studies in the Theory of Recognition*, Cambridge, Polity, 246 p.
- IKÄHEIMO, Heikki (2009) « Un besoin humain vital. La reconnaissance comme accès au statut de personne », dans LAZZERI, Christian et NOUR, Soraya (dir.) *Reconnaissance, identité et intégration sociale*, Paris, Presses universitaires de Paris Ouest, p. 101-122.
- KAUFMANN, Jean-Claude (2010) *L'invention de soi : une théorie de l'identité*, Paris, Fayard/Pluriel, 352 p.
- LANDRY, Rodrigue et ALLARD, Réal (27 novembre 2014) *Vitalité ethmolinguistique, autonomie culturelle, comportements langagiers et métissage identitaire* [diaporama].

- LANDRY Rodrigue, ALLARD, Réal et DEVEAU, Kenneth (2006) « Revitalisation ethnolinguistique : un modèle macroscopique », dans MAGORD, André (dir.) *Innovation et adaptation : expériences acadiennes contemporaines*, Bruxelles, Peter Lang, p. 105-124.
- LANDRY, Rodrigue, ALLARD, Réal et DEVEAU, Kenneth (2010) *École et autonomie culturelle. Enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Gatineau, Patrimoine Canadien et ICRML, 292 p.
- LEBLANC, Gino (2009) *L'éducation en Acadie du Nouveau-Brunswick : une voie vers l'autosuffisance linguistique et culturelle. Rapport du président de la Commission sur l'école francophone* Fredericton, Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 86 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE [MEDPE] (2014) *La politique d'aménagement linguistique et culturel : un projet de société pour l'éducation en langue française*, Fredericton, Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 184 p.
- PILOTE, Annie (2006) « Les chemins de la construction identitaire : une typologie des profils d'élèves d'une école secondaire de la minorité francophone », *Éducation et francophonie*, vol. 34, n° 1, p. 39-53.
- PILOTE, Annie (dir.) (2014) *Francophones et citoyens du monde : éducation, identités et engagement*, Québec, Presses de l'Université Laval, 267 p.
- RICOEUR, Paul (2005) *Parcours de la reconnaissance : trois études*, Paris, Gallimard, 448 p.
- RITZ, Mahaut (2012) *Reconnaissance et identité. Deux concepts critiques dans la philosophie d'Axel Honneth*, mémoire de Master 1, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 67 p.
- SAVOIE-ZAJC, Lorraine (2000) « La recherche qualitative/interprétative en éducation », dans KARSENTI, Thierry et SAVOIE-ZAJC, Lorraine (dir.), *Introduction à la recherche en éducation*, Sherbrooke, Éditions du CRP, p. 171-198.
- TAYLOR, Charles (2003) *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Montréal, Boréal, 720 p.
- TURGEON, Jean et BERNATCHEZ, Jean (2009) « Les données secondaires », dans GAUTHIER, Benoît (dir.) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 5^e édition, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 489-528.

VOILQUIN, Jean (1964) *Les penseurs grecs avant Socrate. De Thalès de Milet à Prodicos*, Paris, GF – Flammarion, 246 p.

FIGURES

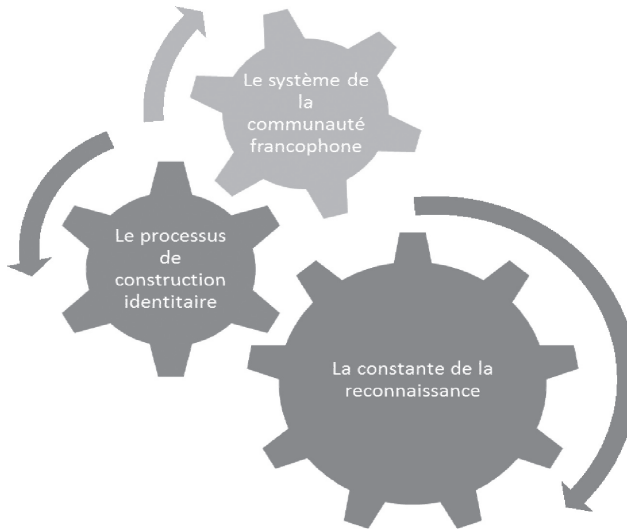


Figure 1 : Engrenage mécanique

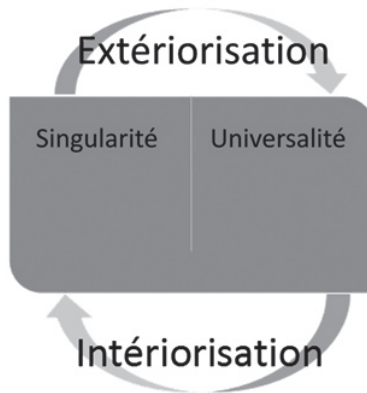


Figure 2 : Relation dialectique dans la construction identitaire

**Quel est cet autrui généralisé que l'on doit reconnaître
dans la construction identitaire?
Commentaire Joseph Yvon Thériault**

Sociologie/UQAM

Ce texte veut, à la lumière des théories de la reconnaissance, répondre aux insuffisances du projet de « construction identitaire » en milieu scolaire minoritaire francophone. Les propos présentés dans le texte sont essentiellement théoriques. S'il l'on comprend qu'il s'agit de l'analyse du projet de « construction identitaire » dans le milieu scolaire des francophonies minoritaires canadiennes, ce projet, qui pourrait varier d'une province à l'autre, n'est pas décrit. L'identité francophone n'est pas problématisée. L'absence de reconnaissance de l'autre dans ce projet est mentionnée, mais cet autre n'est pas nommé. Ce texte se veut une proposition d'une thèse à venir, mais l'objet particulier de l'analyse, le corpus, n'est pas spécifié. S'agira-t-il d'une analyse de contenu des divers projets identitaires, s'agira-t-il d'une analyse empirique en salle de classe?

Je limiterai donc mes propos au cadre théorique qui doit guider cette recherche. L'hypothèse veut qu'une théorie de la reconnaissance permette de mieux comprendre, de mieux rendre compte des insuffisances du projet de « construction identitaire ». La théorie de la reconnaissance introduirait une dimension relationnelle manquante au projet de construction identitaire. Je ne suis pas toujours certain à la lecture du texte que l'on parle toujours de la même relation manquante. J'ai l'impression que l'on confond souvent la nature relationnelle de l'identité (construction identitaire), et la théorie de la reconnaissance (pluralisme identitaire).

Depuis les travaux pionniers de George Herbert Mead dans les années trente du siècle dernier, notamment *L'esprit, le soi et la société*¹, il est convenu que la construction de la personnalité est une activité relationnelle. L'être humain construit sa personnalité, son identité, dans un rapport dynamique, d'interaction avec la société qui l'entoure. C'est ce que Mead appelait 'l'autrui généralisé'. J'intériorise les attitudes de l'autre -ma mère, mes parents, ma famille, mon voisinage, la société en

général— pour construire ma propre image de moi, ma propre estime de soi. L'individu n'existe à proprement parler pas, il est toujours un construit social. Il se construit par la pluralité de ses actions, mais dans le processus il acquiert une personnalité unique. Ce qui ne veut pas dire que l'individu est un être pluriel. Il intériorise un monde, pas n'importe lequel monde. Le monde qu'il intériorise est un monde contextualisé.

Ce sont sur de telles considérations que ce sont construites les théories contemporaines de l'identité. Plus personne en sciences sociales et humaines ne considère aujourd'hui que l'identité, individuelle, comme collective, est le pur produit d'un héritage, une sorte d'essence transmise génétiquement. Nous sommes largement le fruit de nos interactions avec autrui. Cette approche que l'on peut qualifier de psychosociale est largement utilisée dans les projets éducatifs identitaires.

Les théories de la reconnaissance bien qu'elles procèdent elles aussi d'une conception relationnelle de la construction de l'identité ont un autre objectif. Elles visent moins à comprendre² la construction de l'identité individuelle ou collective qu'à saisir la dynamique relationnelle entre les groupes dans les sociétés modernes. Depuis le texte de Charles Taylor (1992) *Multiculturalism, Examining the Politics of Recognition*, la politique de reconnaissance est étroitement associée au multiculturalisme. Il en est de même des travaux d'Axel Honneth (2002), *La lutte pour la reconnaissance*, auxquels travaux il est fait mention dans le texte de Marilyne Gauvreau, c'est le pluralisme identitaire qui intéresse Honneth. Ces travaux ont une portée normative (de nature plus sociopolitique que psychosociale), ils sont particulièrement préoccupés par la coexistence d'identités multiples dans les sociétés pluralistes, comment vivre ensemble et différents.

Il n'est pas clair dans le présent texte à quoi se réfère exactement la volonté d'ajouter au projet de construction identitaire une approche de la reconnaissance. Il est affirmé que l'approche de la construction identitaire est silencieuse sur la dialectique de la reconnaissance. Mais, reconnaissance de qui, de quoi? Dans plusieurs passages il semble être essentiellement question d'une construction relationnelle de l'identité. La proposition se dirigerait à ce moment vers une pédagogie où le maître conscient de cette construction relationnelle de

l'identité tenterait de nouer des liens avec la communauté postulée de l'élève (en l'occurrence ici la communauté francophone). Une telle approche serait essentiellement justifiée en raison du caractère minoritaire du milieu francophone où une socialisation déficiente doit être renforcée par un projet explicite de construction identitaire. Mais, dans ce texte on ne discute aucunement du fait minoritaire (celui est affirmé, non problématisé) comme réalité sociologique.

Dans d'autres passages du texte, la reconnaissance renvoie à la fluidité, à la pluralité et à l'individualité des sociétés contemporaines. Par exemple : « Dans un contexte de mondialisation où des flux migratoires se font ressentir de plus en plus dans notre société canadienne multiculturelle et ses communautés francophones, nous sommes appelés dans l'espace civique non seulement à gérer cette diversité culturelle qu'à s'ouvrir aux multiples cultures du monde »³. L'on est ici dans une reconnaissance intercommunautaire, à la Taylor ou encore à la Honneth. Les communautés francophones doivent s'ouvrir à l'autre, doivent s'ouvrir au monde, à la diversité.

Il est évident ici que la reconnaissance ne renvoie pas dans les deux cas à la même réalité. La première affirmation renvoie à la reconnaissance d'une communauté minoritaire, à la construction identitaire comme projet de remobilisation d'une communauté fragilisée. La reconnaissance est ici, pour ainsi dire, endogène. C'est la communauté francophone (sa mémoire, son identité) qui est l'autrui généralisé du projet de construction identitaire. La construction identitaire dont il s'agit s'apparente à la vieille intention nationale canadienne-française.

La seconde renvoie à l'intercommunautaire, à l'ouverture à d'autres cultures, au multiculturalisme. La reconnaissance vise ici le vivre ensemble dans une société pluraliste⁴. Dans ce second cas l'autrui généralisé de la construction identitaire est la société canadienne, voire la société-monde.

On pourrait dire que les deux sont des enjeux inhérents à la réalité identitaire contemporaine des francophonies minoritaires. La société minoritaire doit devenir « l'autrui généralisé » pour ses enfants, tel est un premier défi pour le projet de « construction identitaire ». La société minoritaire doit apprendre à vivre dans un monde diversifié, tant à l'intérieur

de la communauté qu'à l'extérieur, tel est un second défi à la « construction identitaire ».

Faut-il encore départager ces deux réalités, car elles ne s'appuient pas sur le même paradigme et ne conduisent pas au même type de construction identitaire. Une large part des travaux portant sur l'identité des francophonies minoritaires portent justement sur ce double défi. L'école en milieu minoritaire doit-elle socialiser l'enfant à une communauté singulière (la communauté francophone) ou doit-elle s'ouvrir le plus possible à la diversité (le pluralisme)? On fait peu mention dans le présent texte de ces dilemmes et des travaux s'y rapportant. On ne contextualise pas la théorie de la reconnaissance, ce qui aurait été nécessaire à une véritable problématique. Pour être utile dans la compréhension du projet de construction identitaire, il est nécessaire de penser la reconnaissance dans sa dialectique du dedans et du dehors.

NOTES

1. George Herbert Mead, *L'Esprit, le Soi et la Société*, Paris, Puf, 2006, coll. «Le Lien social», 434 pages.
2. Taylor, Charles, 1992a, *Multiculturalism. Examining the Politics of Recognition*, Princeton (NJ), Princeton University Press, traduit de l'anglais sous le titre *Multiculturalisme. Démocratie et différence*, Paris, Aubier, 1994; Honneth, Alex (2002), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éditions du Cerf, 232 p.
3. En référence au titre du recueil d'Annie Pilote (2014) *Francophones et citoyens du monde : éducation, identité et engagement*, Québec, PUL, 267 p.
4. Voir sur ce sujet notre texte : Martin Meunier et Joseph Yvon Thériault. « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? » *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*. Thériault, J. Y., Gilbert, A. et L. Cardinal (éds). Montréal : Fides, 2008. 205-240

Réponse de Marilyne Gauvreau

Université de Moncton

Joseph-Yvon Thériault a tout à fait raison de revenir aux sources du courant théorique interactionniste pour expliquer la dynamique relationnelle à partir de laquelle se fabrique l'individu, la personne et le sujet autonome. J'aimerais revenir sur deux composantes importantes relatives à la construction du soi.

Tout d'abord, l'identité psychosociale se caractérise par une interaction d'une conscience de soi avec « un autrui significatif » (Mead, 1963), que ce soit les membres de notre famille, nos pairs, notre enseignant, etc. Cette relation sociale vise à mettre en rapport deux consciences pour que la réflexivité de l'une tienne compte de l'altérité de notre proche. Bien qu'il y ait une relation de proximité ou de familiarité, il faut que la personne puisse s'affirmer de manière authentique (Taylor, 2003) vis-à-vis de l'autre. S'appuyant sur un paradigme constructiviste où il est dit que nous sommes tous uniques, nos interactions sociales doivent attester l'expression de chacun d'entre nous. Pour être reconnu, nous devons reconnaître le caractère distinct de nos semblables afin qu'eux puissent agir de la sorte en retour. Quoiqu'il ne soit pas le seul penseur contemporain à s'être intéressé aux liens qui unissent identité et reconnaissance (l'œuvre de Paul Ricœur y consacre une part importante notamment dans *Parcours de la reconnaissance : trois études* ainsi que dans *Soi-même comme un autre*), j'aimerais rappeler ici l'importante définition que donne Axel Honneth (2007) à la reconnaissance qui mène à la connaissance de soi, des autres et du monde :

Une attitude communicationnelle propre à celui qui adopte la perspective d'autrui [et qui] indique ce qu'a de spécifique la conduite humaine. [...] [Elle] s'enracine [...] dans une interaction antérieure qui possède les traits d'une sorte de préoccupation (*Besorgnis*) existentielle » (p.52-53).

Cette définition ne s'applique pas seulement à la dimension du pluralisme identitaire mais aussi à la dimension psychosociale de l'être humain. Au fait, il est question de reconnaissance en termes de sollicitude personnelle dans les relations affectives

(primaires) afin de développer une confiance en soi ainsi qu'envers les autres en vue de combler nos besoins affectifs; de considération cognitive dans les relations juridiques où il s'agit de stimuler le respect de soi et des autres en raison d'une responsabilité morale qui permet de garantir des droits universels ; et d'estime sociale dans les relations culturelles afin que se forme une communauté de valeurs reconnue pour ce qu'elle est et qui reconnaît, du même coup, l'apport des autres communautés culturelles avoisinantes (Honneth, 2013, p. 222). À titre de précision, ces trois modes de reconnaissance peuvent se recouper. Ils ne sont pas nécessairement exclusifs les uns des autres. Bref, la théorie de la lutte pour la reconnaissance élaborée par Honneth s'enracine dans une lutte visant l'existence au sein de plusieurs formes de relations sociales. Cette existence n'est pas donnée en soi. Elle se construit dans l'inter-, soit par la reconnaissance et l'exercice du dialogue lorsqu'émerge une situation de conflit.

Pour faire le pont avec l'argument qui précède, l'identité culturelle renvoie, quant à elle, à l'interaction entre un sujet et son environnement. George Herbert Mead (1963) qualifie cet environnement comme étant un « autrui généralisé ». Cet espace représente l'universel où des valeurs et des lois communes sont incarnées dans le savoir-dire et matérialisées dans le savoir-faire des membres faisant partie d'un groupe social. Selon l'ACELF (2006), l'environnement naturel représente, en quelque sorte, le lieu dialectique où interagissent constamment la personne en démarche identitaire et l'influence des divers contextes socioculturels. Dans le cas de cette présente étude, la communauté francophone représente cet environnement qui peut positivement inclure ou négativement exclure une personne vivant dans cette collectivité immédiate ou éloignée. Dans une société multiculturelle comme le Canada, nous savons très bien que diverses cultures sont en présence. Or, ce pluralisme culturel peut mener à des dérives communautaristes lorsque les communautés culturelles sont comprises comme des entités fixes et naturalisées. Le but de cette recherche vise justement à vouloir sortir de cette impasse où les rapports de force peuvent nuire à la vitalité de nos communautés francophones en situation minoritaire. Par l'entremise d'une analyse de contenu de données secondaires, il s'agit d'autant plus de comprendre autrement la construction identitaire de

nos futurs citoyens en tenant compte de la rencontre de ces cultures dans le vécu culturel à la fois métissé et particulier que transportent les élèves avec eux à l'école et les à amener à vouloir partager du commun entre eux. Comme le soulève Pilote (2010) dans son étude qualitative au sujet de la double appartenance communautaire et civique des élèves fréquentant l'école de la minorité francophone au Nouveau-Brunswick, elle constate que le projet de construction identitaire rencontre sur son chemin plusieurs défis et elle évoque toute l'importance que pourrait constituer l'interculturalité comme disposition conscientisante lorsque le jeune est sensibilisé à entrer en contact avec autrui et vice-versa. Elle écrit :

À travers sa fonction de socialisation, l'école constitue [...] une institution centrale pour le développement identitaire des jeunes minoritaires tout en favorisant leur éducation à la citoyenneté. L'institution scolaire fait toutefois face à de nombreux défis relatifs à la construction identitaire dans un monde où les jeunes sont exposés à une diversité grandissante et à l'individualisation des parcours de vie. C'est pourquoi il s'avère essentiel [...] [de permettre] aux jeunes de vivre leur identité minoritaire tout en suscitant des occasions de rencontres interculturelles favorables à une prise de conscience de soi dans l'altérité (2010, p. 49).

En raison de sa portée significative, je terminerai ce texte en citant un extrait tiré d'un essai écrit par le philosophe français François Jullien (2016) qui s'avère cohérent avec le problème de recherche ciblé ainsi qu'avec les explications théoriques recensées :

Maintenant [...] [qu'il n'y a plus d'Au-delà à rêver, de Là-bas lointain du voyage, c'est bien dans l'*entre*, en effet, que se découvre désormais la ressource - si le terme d'« interculturel » a un sens, c'est de déployer cet *entre* et cet entre-tien comme la nouvelle dimension du monde et de la culture. Ainsi seront déjoués à la fois l'un et l'autre : la fausse universalité - paresseuse - de l'uniforme et le fantasme corrélatif - sectaire - de l'identité. Si ex-ister, c'est résister, c'est-à-dire d'abord « se tenir hors » - hors du subi [p. ex. : critères auparavant et parfois encore utilisés aujourd'hui pour déterminer qui adhère ou non à l'identité francophone en terme de réussite identitaire à l'école de la minorité francophone] et, au premier chef, du subi de l'Histoire, et si chaque époque connaît ainsi sa forme de résistance, posons que la nôtre soit celle-là :

de résister de près [...] aux menaces [de l'uniformisation et de l'identitaire, ce dernier étant compris comme repli sur soi] qui vont de pair [...] et d'inaugurer, s'appuyant sur la puissance inventive de l'écart, un commun intensif (p. 92-93).

En somme, la question soulevée ici ne consiste pas tant à identifier une quelconque forme culturelle que devrait véhiculer cet autrui généralisé. Il s'agit plutôt de reconnaître la place fondamentale que devrait occuper la reconnaissance au sein du projet de construction identitaire, que ce soit à la maison ou dans la communauté, mais surtout à l'école où se rencontrent la sphère privée et la sphère publique. Tel qu'il a été mentionné dans le commentaire de Thériault, puisque « le monde qu[e] [l'individu] intériorise est un monde contextualisé », il faut justement trouver nouvelle une façon de faire, dans la réalité sociétale plurielle où nous vivons actuellement, pour mettre en relation ces écarts culturels contextualisés par des parcours de vie aux trajectoires multiples qui nous séparent afin d'établir, d'une part, un vivre-ensemble qui soit bénéfique pour chacun d'entre nous et, d'autre part, pour réinventer nos communautés francophones à partir d'une intention vitale venant de la part de celles et ceux qui se sont appropriés les ressources de cette culture francophone. Mettre au premier plan la reconnaissance semble *a priori* être la solution au projet de construction identitaire tant au niveau psychosocial que culturel.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE [ACELF] (2006) *Cadre d'orientation en construction identitaire*, Québec, récupéré de www.acelf.ca/c/fichiers/ACELF_Cadre-orientation.pdf.
- HONNETH, Axel (2007) *La réification : petit traité de Théorie critique*, Paris, Gallimard, 141 p.
- HONNETH, Axel (2013) *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 350 p.
- JULLIEN, François (2016) *Il n'y a pas d'identité culturelle*, Paris, L'Herne, 93 p.
- MEAD, George Herbert (1963) *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Les Presses Universitaires de France, 332 p.

PILOTE, Annie (2010) « Entre l'appartenance communautaire et civique : les jeunes de l'école de la minorité francophone », dans PILOTE, Annie et DE SOUZA CORREA, Sílvia Marcus (dir.) *Regard sur l'identité des jeunes en contexte minoritaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 31-51.

TAYLOR, Charles (2003) *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Montréal, Boréal, 720 p.